



Dr Sausseureau - Dr Imbert - Experts en Toxicologie

SOUSSION CHIMIQUE - ANALYSES TOXICOLOGIQUES
--

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME

NOM : DATE DE NAISSANCE :

PRENOM : SEXE : F M

DATE ET HEURE DES FAITS :

DATE ET HEURE DES PRELEVEMENTS :

TRAITEMENT MEDICAMENTEUX EN COURS :

oui non

Si oui, détailler le(s) traitement(s) (nom, posologie, date de début de traitement) :

LA VICTIME FAIT-ELLE USAGE DE STUPEFIANTS :

oui non

Si oui, lesquels :

LA VICTIME A-T-ELLE PRIS DES MEDICAMENTS APRES L'AGRESSION :

oui non

Si oui, lesquels :

PRELEVEMENTS POUR LES ANALYSES TOXICOLOGIQUES

Les prélèvements biologiques doivent être réalisés de façon systématique et **en double** pour, dans un contexte médico-légal, permettre de réaliser l'expertise et une éventuelle contre-expertise.

SANG : 5 ml sur un tube fluoré (bouchon gris) pour l'alcoolémie
 2 x 5 ml sur tube sec sans gel (bouchon rouge) ou sur tube hépariné (bouchon vert)
 5 ml sur tube EDTA (bouchon violet) pour le GHB

URINE : 20 ml dans un flacon en plastique de type ECBU

CHEVEUX : mèche de cheveux orientés (indication racine-pointe*) **au moment des faits**
 mèche de cheveux orientés (indication racine-pointe*) **1 mois après les faits**[†]
 († en fonction des résultats des analyses toxicologiques du sang et des urines)

* **Modalités de prélèvement des cheveux :** isoler une mèche d'environ 5 à 10 mm de diamètre légèrement au dessous du vertex ; nouer un fil à la base de la mèche afin d'en maintenir l'orientation (racine → pointe) ; sectionner à l'aide de ciseaux les cheveux au dessous du fil, au plus près du cuir chevelu.



DIVERS : boisson, récipients même vides, nourriture

CONSERVATION DES ECHANTILLONS :

Le sang et les urines sont à conserver au froid (+ 4°C) et à l'abri de la lumière.

Les cheveux sont à maintenir au sec, à température ambiante.